



Procès Verbal de Conseil d'Administration

BDE Kokoï – CA n° 4

Mardi 18 novembre 2025

Présent·es (trente-six (36)) :

Côme Souche–Franot, Mathis de Calan Pierre-Louis Cézard, Eléonore Broyer, Shana Gégout, Antoine Chaigne, Edmond Purssell, Iannis Morvan, Alexandre Lelong, Julien Chemillier, Even Martel, Rowan Aubry, Louis Maillot Léo Fourmy, Clément Genninasca, Palmira Nicolas, Romain Bothéreau, Martin Trébosc, Sidoine Terme, Marjolaine Brune, Pierre Jardin-Mathé, Guilhian Biet, Louise Paril, Romain Duwat, Noé Marcot, Latifa Jarkas, Mathis Lehmann, Ben Clerget, Jakob Steininger, Maëlle Prunier, Aurélie Michat, Jeanne Guicheteau, Elise Teinturier, Mélia Sanchez, Charlotte Hoarau, Perla Vindex-Compper

Présence à titre consultatif de Zoé Daverio, Amaryllis Al-Jibouri et Ghali Berrada, non adhérent·es au Bureau Des Élèves de l'École Normale Supérieure de Lyon.

Représenté·es (vingt-quatre (24)) :

Elise Gaudé (par Côme Souche–Franot), Nine Morin–Isaac (par Côme Souche–Franot), Gabin Nallet (par Côme Souche–Franot), Marius Goyet (par Romain Duwat), Lina Magron–Mathis (par Léo Fourmy), Alexandre Bossis (par Léo Fourmy), Solal Ramos (par Léo Fourmy), Titouan Rocabois (par Mathis de Calan), Valentine Schermesser (par Mathis de Calan), Adrien Guimbal (par Mathis de Calan), Reza Michelucci (par Pierre-Louis Cézard), Emil Petit (par Pierre-Louis Cézard), Mathis Garrot (par Pierre-Louis Cézard), Malorie Courdier (par Martin Trébosc), Léna Garcia (par Perla Vindex-Compper), Pauline Picard (par Perla Vindex-Compper), Killian Martinez (par Louise Paril), Raphaël Dherbecourt (par Antoine Chaigne), Jules Dequenne (par Antoine Chaigne), Camille-Lucia Cathalan (par Antoine Chaigne), Pierre Leduc (par Sidoine Terme), Martin Gourdon (par Jeanne Guicheteau), Emma Le Louarn (par Maëlle Prunier), Perig Montfort (par Alexandre Lelong)

Procuration à titre consultatif de Noé Milelli, non adhérent au Bureau Des Élèves de l'École Normale Supérieure de Lyon, autorisant Mathis Lehmann, Latifa Jarkas et Noé Marcot à parler en son nom.

Avec un total de soixante (60) adhérent·es présent·es ou représenté·es pour 474 adhérent·es – soit environ 12,87% – le quorum de représentation de 5 % des adhérent·es est respecté.

Les personnes non adhérentes présentes ou représentées lors du conseil d'administration ne peuvent pas voter mais peuvent s'exprimer lors du Conseil d'Administration.

La session est ouverte à 20h21 par Eléonore Broyer, présidente du BDE ENSL, auprès de trente-six (36) présent·es et vingt-quatre (24) représenté·es, soit un total de soixante (60) adhérent·es présent·es ou représenté·es.

Pour le Secrétariat Général,
Le Secrétaire général, Antoine Chaigne

Ordre du jour

1 Vote du PV du CA précédent **1**

2 Point de la Présidence **1**

3 Point de la Trésorerie **2**

4 Rappel des règles pour les DJs en festive **2**

5 Discussion autour du thème "DMIEL et une nuits" **2**

6 Vote de dissolution des clubs CadENaS, KorrigENS et DjibRil **7**

7 Budgets exceptionnels de clubs **7**
7.1 Budget exceptionnel du club VanHoutENS 7
7.2 Budget exceptionnel du club Crescendo 8

8 Création du club "La Maison de Retraite" **9**

⋆ ⋆
⋆

1 Vote du PV du CA précédent

Antoine Chaigne, secrétaire du Bureau Des Élèves de l'École Normale Supérieure de Lyon, prend la parole.
Antoine Chaigne : Le Procès Verbal du Conseil d'Administration 3 du Bureau Des Élèves de l'École Normale Supérieure de Lyona été modifié depuis son envoi. En effet dans la partie "Vote du PV du CA précédent", il était indiqué que le PV qui était voté était celui du CA n°1. Or c'est bien évidemment le PV du CA n°2 qui a été voté lors du CA n°3. C'est le PV modifié - avec mention du PV du CA n°2 - qui est soumis au vote.
L'approbation du PV du CA Kokoï n°3 ayant eu lieu le lundi 8 septembre 2025 est soumise au vote du CA.

	Pour	Contre	Abstention	Total
Nombre de votant.e.s	57	0	3	60

Table 1 – Vote du PV du CA 3 du BDE Kokoï

Le PV du CA 3 du BDE Kokoï est approuvé à la majorité des votes exprimés.

2 Point de la Présidence

Eléonore Broyer, présidente du Bureau Des Élèves de l'École Normale Supérieure de Lyon, prend la parole.
Eléonore Broyer : L'intégration s'est relativement bien passée, les festives ont du succès. Le Comité Gala a été créé et a commencé les préparatifs. La préparation de la soirée InterG avance également. Vous avez pu noter que nous n'avons plus de pintes en festive, une commande est en cours. Les Interdeps ont également commencé. Un problème concernant le nom d'une équipe nous a été remonté, nous en parlerons lors du point concernant le thème "DMIEL et une nuits".

3 Point de la Trésorerie

Shana Gégout, trésorière du Bureau Des Élèves de l'École Normale Supérieure de Lyon, prend la parole.
Shana Gégout : Nous sommes en train de compter toutes les recettes de l'intégration. Il nous manque la participation de l'AS pour le WEI. Nous allons leur faire une facture qui sera inférieure à la facture initialement prévue. En effet les dépenses effectives pour le WEI ont été inférieures aux dépenses prévues.
Concernant les adhésions, les adhésions via Jaqueline ont rapporté près de 10 000 €, celles via le Club Rock ont rapporté environ 3 000 €, et les adhésions prises lors des permanences BDE ont permis de récolter plus de 4 000€. Le comité interG a commencé la communication de la soirée interG, ainsi que les premières dépenses, et des recettes liées aux entrées à prix libre.
Vous avez pu le remarquer, il manque certains goodies, notamment en taille M et L. Un gros restockage est nécessaire, et va causer un dépassement dépenses prévues. Cette dépense sera profitable aux prochains BDE, ainsi qu'aux personnes qui veulent des pulls. Une commande de pulls mouflon a été faite ce matin. Une autre dépense concerne la commande prochaine de pintes mentionnée par Eléonore Broyer.
Concernant le Gala, le comité s'est vu attribuer une subvention CVEC de 5 500 € pour la sécurité et prévention.
Le Bureau Des Élèves de l'École Normale Supérieure de Lyona fait un don de 1 107 € euros à la CSE.

Arrivée de **Elyes Benbadis**, représentant Quentin Bogaers, et **Alexis Gay**, représentant Julien Delteil, Eloi Bertagnolio et Sofia Stevens Rubio à 20h34. Le nombre de présent·es est alors de trente-huit (38), portant le nombre total de représenté·es à soixante-six (66).

4 Rappel des règles pour les DJs en festive

Eléonore Broyer, présidente du Bureau Des Élèves de l'École Normale Supérieure de Lyon, prend la parole.
Eléonore Broyer : Durant les dernières festives certain·es DJs n'ont pas respecté les niveaux sonores acceptés, nous tenons donc à rappeler les règles. De manière générale, il ne faut pas dépasser les 90 dB. On peut tolérer des pics à 95 dB en fin de soirée, s'il y a assez de public. Durant les dernières festives il il n'y avait pas assez de monde en fin de soirée pour se permettre de dépasser ces seuils.
Mélia Sanchez, présidente du Club DJ, prend la parole.
Mélia Sanchez : Je suis en train de rédiger un message pour rappeler les règles en festive. Récemment j'étais assez peu en festive, je n'ai donc pas pu constater les excès sonores.
Eléonore Broyer : Certain·es DJs ont été rappelé·es à l'ordre durant des festives. Cependant même après avoir entendu les remarques, iels continuaient de mettre le son aussi fort. Il faudrait que les DJs obéissent de suite quand on leur demande de baisser le son.

Arrivée de **Wayan Sefouni**, et **Charlotte Hoarau** à 20h40. Le nombre de présent·es est alors de quarante (40), portant le nombre total de représenté·es à soixante-huit (68).

5 Discussion autour du thème "DMIEL et une nuits"

Eléonore Broyer : Durant le début des interdeps, le thème du DMIEL, "DMIEL et une nuits", a été jugé problématiques par certain·es, qui ont demandé une discussion à ce sujet lors de ce Conseil d'administration.
Latifa Jarkas : Le problème avec ce thème ne vient pas des contes des mille et une nuits, qui ne sont pas orientalistes. Par contre reprendre ces contes ici est orientaliste. La majorité des personnes à l'ENS de Lyon sont blanches. Le thème des mille et une nuit apparaît comme une catastrophe en terme d'appropriation culturelle. On a déjà pu voir des tenues inappropriées. Reprendre un tel thème par essence orientaliste. On présente une version exotisée et blanchisée de cultures issues du Moyen-Orient, de l'Inde et même de la Chine. On minimise ces cultures pour réduire leur pluralité et leur richesse à une seule idée. Cela semble très raciste. Dans ce contexte le thème pas acceptable. Je comprends qu'on puisse ne pas le

remarquer, ce sont des personnes blanches qui ont proposé ce thème. Des personnes ont envoyé un message sur le Discord de l'ENS de Lyon, afin d'avertir le DMIEL des problèmes posés par leur thème.

Arrivée de **Volkan Burakcin**, à 20h43. Le nombre de présent·es est alors de quarante-et-un (41), portant le nombre total de représenté·es à soixante-neuf (69).

Eléonore Broyer : Depuis le DMIEL a changé de thème pour devenir le DMIELgique.
Clément Genninasca : Je tiens tout d'abord à demander pardon à toutes les personnes qui se sont senties blessées. Initialement nous n'avons effectivement pas vu le problème avec le thème, et on a fait des erreurs qui on pu blesser des personnes. Je suis le seul responsable des costumes portés. Le but de mon costume était de me déguiser en Aladin. J'ai d'ailleurs demandé à ne pas porter le costume sans la lampe. Malgré cela porter ce costume n'était malheureusement pas correct. Nous avons plus tard corrigé, les stickers qui ont été imprimés n'ont pas été distribués, les affiches et symboles retirés. Plusieurs personnes de l'équipe se sont senties mal. C'était assez soudain, d'un coup de nombreuses stories, memes nous accusant de racisme sont apparus publiquement sur les réseaux sociaux. Je comprends la colère. Cependant j'aurai aimé avoir des messages avant, pour nous prévenir et pouvoir corriger. Effectivement, le choc est une manière de faire avancer les choses. Nous sommes désolés pour ce thème, nous avons fait une erreur, mais si la situation se reproduisait nous aimerions être prévenus personnellement plutôt qu'en public.
Perla Vindex-Compper : J'aimerais savoir où se trouve la limite entre l'appréciation culturelle et l'appropriation culturelle. Ici le thème part d'un conte, je l'ai donc vu comme de l'appréciation. La tenue ici sort d'un Disney, qui a fait de l'argent sur une appropriation culturelle, mais il y a de belles tenues qui méritent d'être montrées.
Latifa Jarkas : On parle d'appropriation culturelle car il y a clairement une forme de domination. Ici on ne présente pas la culture, on a des personnes blanches qui reprennent une version exotisée, orientalisée d'une culture, mais ce n'est pas vraiment une culture, plutôt un amalgame de tout ce qui est associé à l'orient. On ne peut pas apprécier une culture dans un tel cadre. On a juste repris des choses falsifiées. Par exemple, dans Aladin, Jasmine est très sexualisée, elle porte des tenues très sexualisées. Disney a complètement déformé notre vision de l'orient. Ici on mélange des éléments d'une culture pour un événement. Il n'y a pas de point culture pour présenter des pays, dont certains ont été colonisés par la France, et sont maintenant en guerre, ou en crise à cause notamment de la colonisation. Aujourd'hui, le quotidien des personnes racisées en France menacé. Et ici, nous sommes dans un environnement bourgeois reprenant une version mélangée, exotisée sous un regard blanc de cultures parce que ça semble cool. Ce n'est représentatif d'aucune culture. L'appréciation culturelle, ce serait par exemple une personne qui est allée dans un pays, qui est allée voir les gens, ... Ce thème n'est pas une idée d'appréciation, mais de domination de personnes blanches qui présentent une version irréelle du Moyen Orient voire de plus de pays, et qui le montre comme quelque-chose de magique, irréel.
Zoé Daverio : Le mot racisme a été prononcé. On est d'accord pour dire qu'il n'y a pas eu d'intention de dégrader. Quand on parle de racisme, on parle des actes, et non des intentions. Il s'agit de parler des mécanismes. Le racisme est un processus social. Je suis une personne blanche, ce qui fait que j'ai mis du temps à y voir clair. La sociologue Fatima Khemilat définit l'appréciation culturelle comme une situation où on donne, qu'on prend la peine d'expliquer. Je dirais que l'appréciation culturelle profite à la culture qu'elle présente : on est dans le don ou l'échange. Par exemple si je vais au Cameroun et que j'y achète une belle robe traditionnelle, on est dans l'appréciation. Si je porte cette robe camerounaise dans une soirée hippie, c'est du détournement culturel, de l'appropriation. Certain·es pourraient se plaindre, dire qu'on ne peut rien faire, plus de soirées Kpop, on n'utilise pas la culture viking. Ces cultures n'ont pas la même relation de pouvoir avec la France, elles n'ont pas ce passé colonial.
Louise Paril : Comme ça a déjà été dit, les mille et une nuits sont un recueil de contes qui ne pose pas problème en lui-même. Cependant, la version que nous avons actuellement est une traduction qui a été faite par un homme blanc européen qui a pris et exagéré les histoires. Il a aussi introduit des contes originaux. Aladin, les Aventures de Sinbad et Ali Baba n'étaient pas des contes des mille et une nuits, mais ils ont été créés par un homme qui avait une vision exotisante caricaturée de l'orient. Pour traiter les mille et une nuits, il faut prendre les choses dans leur contexte. En faisant un thème d'événement festif, on ne peut pas prendre du recul. Concernant les personnes du DMIEL qui se sont senties mal, des personnes ont été accusées d'instrumentaliser le racisme. Supposer ça est problématique. Des personnes ont même dit que le racisme c'est OK. On est d'accord pour dire que le racisme c'est mal. Dans ce contexte, accuser d'instrumentalisation est très réducteur.
Elise Teinturier : Je suis une personne du pôle prévention du BDE, mais dans cette prise de parole je ne les représente pas. J'aimerais à l'avenir que les thèmes soient plus considérés, en faisant le lien entre le pôle primo et le pôle prévention. Au pôle prévention nous ne sommes que des blanc·hes. Les personnes concernées doivent être contactées. J'ai beau être être blanche, étant en lettres, je vois le problème. Concernant la modération, des personnes du DMIEL se sont senties

attaquées. Si il n'y avait pas eu d'attaque, le problème aurait-il été pris au sérieux ? La colère est légitime. Ici des minorités subissent le thème. C'est un contexte compliqué lié au manque d'éducation au racisme. Il faut trouver un équilibre entre être écouté et ignoré. Dans ce cadre la modération est difficile.
Eléonore Broyer : Je voudrais soulever un point concernant le passage des critiques sur réseaux sociaux, en public. Cela a fait que beaucoup de personnes ont pris part au débat, sans y être invitées. Si ce genre de situation doit se reproduire, il est possible d'aller voir la prévention, le BDE ou même Emma Bessières qui peut entamer ou modérer un dialogue et trouver des solutions. Le problèmes des réseaux sociaux,c'est que, même si on peut se faire entendre, il peut ensuite y avoir des remarques, des messages malvenus.
Latifa Jarkas : Les stories son arrivées après qu'on ait déjà prévenu le DMIEL. Une personne a fait un même sur le fait que le thème du DMIEL était raciste. Eloi du BDE a commenté "et c'est OK". Il a même ramené un pote arabe, qui s'est présenté comme Algérien. Il a déjà par le passé fait des blagues racistes. Il est inadmissible de voir quelqu'un du Bureau du BDE qui fait ça en public. Sur discord, nous avons reçu des messages agressifs, notamment l'accusation d'instrumentaliser la lutte contre le racisme pour les interdeps. Personnellement, je suis en M2 et les interdeps ne m'intéressent pas. Pour revenir sur les personnes du DMIEL qui se sont senties mal, un petit inconfort n'est rien en comparaison avec racisme que je vis.
Clément Genninasca : Pour récapituler, il y a un débat sur la culture. Nous n'avons pas tenté de représenter une culture, mais plutôt raconter une histoire. On ne peut pas résumer une culture avec une suite de contes. Concernant la traduction il y a eu d'autres traductions récentes plus fidèles. On sait qu'on a fait une erreur. Le thème est raciste, on n'aurait pas du le faire. Je m'en suis rendu compte trop tard, quand on m'a instruit. J'ai apprécié qu'on m'explique les problèmes posés par le thème. Pour rebondir, on voulait concentrer un événement sur des histoires mortes des mille et une nuits, on avait des intentions de faire du mieux qu'on pouvait. Cependant le thème était mal choisi. Maintenant le DMIEL veut tourner la page. Concernant la communication, on a eu une discussion au Foyer. C'est difficile de parler directement avec nous, car il y a un risque de remarques de haine. Le souci lorsqu'on interpelle sur Instagram ou Discord, c'est que d'autres personnes ne parlant pas en notre nom peuvent intervenir. Il y a des gens qui disent n'importe quoi, qui ont des propos racistes. Quand vous répondiez à certains de nos messages, il y avait des messages de haine envers les gens qui s'opposaient au thème. La colère contre le thème est justifiée, il faut communiquer pour expliquer en quoi il pose problème. Personnellement, je ne peux pas expliquer, je ne suis pas victime. J'entends la haine. Pour éviter que la conversation ne dégénère, n'hésitez pas à parler d'abord avec nous. Il faudrait travailler sur ça, faciliter la communication pour régler les problèmes.
Ghali Berrada : Je vais faire part de mon propre retour d'expérience. Quand j'ai vu le thème, je n'étais pas défaitiste. Puis j'ai vu le costume, ça m'a gêné mais je me suis tu. Quand d'autres personnes ont réagi, j'ai compris que je n'étais pas seul, que ma voix a de l'importance. Le problème du racisme n'est pas un problème qui peut être réglé en un CA. Parfois une prise de parole publique, des stories Instagram, permettent de faire bouger les lignes. Tant pis si le prix c'est l'ego de quelques personnes. Je pensais au départ que le thème pouvait faire référence aux contes de mon enfance et pas à Aladin.
Mathis Lehmann : Les gens ne savaient pas si le DMIEL faisait référence aux contes ou à Disney.
Ghali Berrada : Je suppose que vous n'avez pas lu les contes des mille et une nuits, rares sont les personnes qui les connaissent. Même moi je ne les connais pas tous. Il faut faire plus d'effort, il faut communiquer sur pourquoi ce thème était une mauvaise idée. Il y a un contexte social, et pour mieux l'appréhender il faut proposer des pistes de réflexion.
Martin Trébosc : Est-ce qu'il y a des membres du BDE qui sont contactés lors du choix du thème ?
Ben Clerget : J'étais le responsable du DMIEL pour le BDE. Je tiens à m'excuser pour mon absence de réaction. On n'a pas de garde fou explicite sur nature du thème, et on n'a personne qui s'y connaît. J'ai vu thème avant qu'il ne soit dévoilé. J'ai vu les problèmes potentiels qu'il pouvait poser. Cependant, je n'ai pas demandé d'avis extérieur, j'ai minimisé beaucoup de choses. Par exemple, il faut prendre en compte les actions des personnes aux événements du DMIEL. Le but du responsable n'est pas de légitimer le thème, il est passé mais n'aurait pas su passer. Le rôle de valider le thème doit être donné à quelqu'un. Je n'étais pas en mesure de voir l'ampleur du problème. Je pensais qu'ils pouvaient se débrouiller, et je n'étais pas vraiment désigné, donc je n'ai pas trop agi. En vrai, beaucoup de choses reprochées au DMIEL me retombent dessus. Les plaintes sont légitimes. Il faut un garde fou légitime pour éviter que ce type de problème se reproduise.
Martin Trébosc : Est-ce qu'on peut organiser un debunk, en consultant les personnes concernées ?
Louise Paril : Un groupe de travail antiraciste s'est formé récemment à l'ENS. Il faudrait peut-être contacter cette entité plutôt que des gens.
Mathis Lehmann : Je vais parler pour deux personnes. Les personnes concernées par des agressions vous doivent rien. Il y a eu des tentatives de silencier des victimes. Quand tu es discriminé - je vis des discriminations - quand y a de la diffamation, tu vas pas voir les gens. Tu t'énerves. C'est légitime. Il ne faut pas s'en plaindre après. Je vais rebondir, vous avez dit que les stories n'étaient pas forcément une bonne chose. Les messages sur Discord ont montré que plusieurs personnes étaient d'accord avec le sous entendu raciste et orientaliste du thème. D'autres personnes ont parlé, dit qu'ils s'en fichaient de l'antiracisme. Les stories ont permis de délier les langues. Je pense que les personnes du groupe de travail

peuvent trouver ça intéressant. Le parler public permet d'ouvrir les esprits. On a toustes des biais racistes. Ce qu'on peut faire peut être vécu comme raciste, même si ce n'était pas l'intention. Il faut admettre ce qu'on a fait, et prendre conscience des problèmes que ça cause.
Je vais maintenant parler pour Noé Milelli. Noé a personnellement été heurté. Il a déjà vu ce thème être fait par le passé. Des personnes se sont déguisés en voleur, en "oriental". Le voir dans une école supposée de gauche a été un choc. Noé dit qu'il a profondément choqué. Il a entendu des remarques de personnes qui ne voulaient pas changer thème car quelques vieilleux gueulent. Noé a répondu : "moi je suis primo et je gueule". Ce n'est pas drôle : pour avoir conscience du racisme, il faudrait être primo, ou bien être du BDE.
On a déjà mentionné que les remarques déplacées d'Eloi. Le BDE est une très grosse association de l'ENS. La prévention contre la mysogynie, les queerphobies, la toxicophobie et le racisme ne doivent pas passer que par le pôle prévention, mais aussi par tout le BDE. Vous êtes plus de 50, sur des grosses promos. C'est important que vos soirées puissent inclure tout le monde.
Eléonore Broyer : Concernant Eloi, nous en avons parlé avec lui car ses propos étaient inappropriés. Cependant on ne peut pas répondre des actions des membres du BDE.
Mathis Lehmann : Le problème c'est peut-être qu'il n'y a pas d'élection réelle des personnes qui sont au BDE. Chaque année il y a une grosse liste sérieuse, plutôt que deux listes où on pourrait perdre, perdre légitimement. Est au BDE qui veut y être, plutôt que de devoir faire des expulsions parce qu'on met tout le monde au BDE.
Pierre-Louis Cézard : Il y a aussi question de moyens humains aussi. Il y a eu un projet de faire une seconde liste, qui n'a pas abouti.
Eléonore Broyer : C'est plus compliqué que juste une question de moyens humains.
Mathis Lehmann : Il y a d'autres ENS où moins de personnes sont au BDE, et ça se passe très bien.
Amaryllis Al Jibouri : On a déjà parlé des vieilleux râleurs. Je suis un vieilleux râleur. Je suis la première personne qui a parlé sur le channel général du Discord. En réponse à mon intervention, j'ai vu des discussions en petit comité. Il n'y a pas eu de discussion large et publique. C'est dommage de pas avoir de place publique, un endroit où chacun·e peut exprimer ses idées. La mort de la Tartine, qui permettait d'avoir cette place publique, est malheureuse. Des messages comme le "Et c'est OK" passent aussi par le public. Les critiques devraient être publiques si les discriminations sont publiques. Il faudrait pouvoir se rebeller contre ces discriminations en public. La réponse ne devrait pas obligatoirement passer par des canaux privés, avec une partie contrôlée. On adore discussions en petit comité. La personne qui a alerté sur les discriminations voit son avis écrasé par l'avis général de personnes en désaccord sans débat. C'est important que les discussions aient lieu publiquement. Le problème est bien plus grand que juste ce thème, qui déjà est problématique.

Départ de **Amaryllis Al Jibouri**, à 21h31.

Guilhian Biet : Il y a du racisme dans l'école. Il faut le combattre et le prévenir. Il y a un manque de sensibilisation sur les questions du racisme. Il faudrait se pencher sur la question, faire des rappels à l'ordre, pouvoir mettre en place ateliers, des conférences et des formations pour avoir des clés pour ne pas reproduire schémas racistes.
Louise Paril : Il y a des personnes qui ont envoyé des messages problématiques. Le BDE ne peut pas réponde des actes de ses membres, mais il reste responsable de ce qui passe lors de ses événements, et des actions des membres du bureau pendant les événements. Il faudrait peut-être étendre rôle du pôle prévention à la prévention contre le racisme. Il faut prévenir le racisme comme les queerphobies ou les violences sexistes et sexuelles. Je pense qu'il est possible de faire une formation antiracisme pour les membres du BDE. Ce n'est pas superflu, car le racisme existe et doit être combattu.
Latifa Jarkas : Je pense que vouloir tout faire passer par des discussions privées est problématique. Je vais faire une comparaison : quand des femmes disent qu'un homme est un agresseur sur les réseaux, on va pas leur dire de cacher leur douleur. Le racisme c'est pareil. Je ne dois pas mettre des pincettes parce que cela met mal à l'aise des personnes. J'ai le droit de m'indigner publiquement, d'autant plus qu'ici l'agression est publique, et s'ajoute à de nombreuses micro agressions racistes. On a le droit de s'indigner. Nous demander de ne pas pas nous exprimer en public, c'est une tentative de silenciation.
Eléonore Broyer : Je ne dis pas qu'il ne faut pas s'exprimer en public. Cependant pour moi il est important d'ouvrir un débat en plus petit comité en parallèle, car parfois un débat sur la place publique est infructueux.
Romain Duwat : Les personnes qui listent pour être au BDE sont responsables au BDE. Quand quelqu'un fais quelque-chose de répréhensible, iel représente le BDE. Si une personne responsable fait une grosse erreur, il doit y avoir des excuses publiques, voire des sanctions. Chaque année, il y a des gens problématiques au BDE qui s'en sortent car il n'y a pas de sanctions. C'est grave, ça n'est jamais souligné. Ici on a des preuves, quelqu'un qui tient des propos racistes, en étant membre du BDE, représente l'association. Une personne problématique ne peut pas rester au BDE. Ce genre de comportements ne doit pas rester sans être sanctionné.

Départ de **Jeanne Guicheteau**, à 21h39. Le nombre de présent·es est alors de quarante (40), portant le nombre total de représenté·es à soixante-huit (68).

Arrivée de **Marc Zuccalli**, à 21h39. Le nombre de présent·es est alors de quarante-et-un (41), portant le nombre total de représenté·es à soixante-neuf (69).

Shana Gégout : Quand le débat passe par des sphères privées, des changements peuvent arriver. Les conversations privées évitent des micro agressions racistes. On peut avoir des discussions en ne laissant pas les trolls s'exprimer. C'est difficile d'ouvrir une place publique où on peut s'exprimer librement sans risquer d'agression. On est de bonne foi pour donner une place pour parler librement sans se prendre de messages de haines en retour.
Latifa Jarkas : Ce n'est pas à moi de me taire. C'est aux personnes racistes de se taire, de prendre conscience des propos qu'elles tiennent. C'est désolant d'en arriver à ne plus pouvoir s'exprimer en public de peur de subir des remarques racistes.
Mathis Lehmann : Quand on est victime d'une agression, c'est dur de venir, d'aller parler aux gens. Par exemple, devant vous, je dois assumer en parlant devant une association entière. C'est dans ce cadre qu'on a besoin de soutien. Passer par les réseaux sociaux permet de s'exprimer plus librement, alors que parler dans une sphère privée, ça demande beaucoup de courage.
Shana Gégout : Je comprends qu'il soit difficile d'aller parler en plus petit comité. Cependant, il peut y avoir des changements. On a des institutions au sein de l'ENS pour aider les victimes de discriminations, il faut s'en rendre compte.
Elyes Benbadis : Je voudrais revenir sur certains points abordés précédemment. Tout d'abord un élargissement de la prévention au BDE semble nécessaire pour qu'elle ne traite pas que les violences sexistes sexuelles et de genre, mais aussi les discriminations liées à la religion, à l'origine ou à la classe sociale. Il est vrai que le fait de n'avoir qu'une seule liste candidatant sérieusement au BDE peut poser problème, car les grosses listes posent problème, notamment pour les déclarer à la préfecture. Peut-être que faire un plus petit BDE est possible. Dans ce BDE à beaucoup de personnes, tout le monde n'est pas surmené. Un plus petit bureau est envisageable. Pour moi, la présidence du BDE n'est pas responsable des actes de ses membres. Cependant, dans un réseau d'étudiant·es, on peut se désolidariser d'un membre qui a commis des actes répréhensibles. J'ai notamment eu des retours concernant de l'islamophobie lors des Interdeps l'année dernière. On n'est pas responsable des actes des membres de son bureau, mais on peut choisir de ne plus faire d'associatif avec des personnes problématiques. L'école a déjà été alertée sur des actes racistes, notamment par les élu·es étudiant·es. L'école a dit qu'elle s'occupait de la situation. On a juste reçu un questionnaire sur le racisme à l'ENS, sans suite. Les problèmes qui ont ici été soulevés ont permis de mettre en lumière un souci de racisme. Ce problème ne va pas se régler uniquement via les instances. Il faut savoir reconnaître qu'il y a du racisme dans l'école.
Elise Teinturier : C'est d'autant plus difficile de se reposer sur les instances quand elles semblent parfois inefficaces. Par exemple, elles n'ont rien fait quand on a demandé à effacer une fresque raciste. La preuve que le racisme est présent à l'école depuis longtemps, c'est qu'on a déjà presque eu un thème de Gala : "la caverne d'Ali Gala" qui ne s'est pas fait en raison du Covid. Concernant la mission égalité de l'école, depuis des années, la personne responsable est semi-présente. Elle n'est pas racisée, mais elle a vécu en Égypte. Il y a eu quelques actes anecdotiques antiracistes. Le pôle prévention du BDE est formée sur les VSSG, on peut accompagner des personnes victimes de violences et discriminations, mais nous ne sommes pas formé·es par une instance magique. Chaque membre du pôle prévention n'est pas à l'aise sur tous les thèmes. Le BDE ne peut pas se reposer sur bonne volonté de quatre personnes à se former ou à s'instruire d'elleux mêmes. Il faut s'en rendre compte, et faire appel à des organisations extérieures, qui pourront proposer des pistes avec des textes, des auteurices pour orienter des réflexions à venir. Nous nous sommes déjà posé la question. Quand il y a un problème concernant des membres du BDE, on a peu de leviers. On peut saisir des instances mais elles-mêmes sont parfois peu formées. Il y a un vrai besoin de sensibilisation de l'ENS à faire remonter, un besoin d'une prévention, d'actions, par exemple lors des journées interface. Les discussion en privé sont d'autant plus difficiles qu'une personne qui a été violente peut l'être de nouveau. Elle peut avouer et recommencer. C'est difficile d'être victime de violence. Il y a de la difficulté à se faire entendre, à empêcher que la violence se reproduise. C'est là l'importance d'une discussion en public : elle permet pointer du doigt l'existence d'un souci.

Départ de **Mélia Sanchez** et **Ben Clerget**, à 21h53. Romain Duwat pernd la procuration de Mélia Sanchez. Le nombre de présent·es est alors de trente-neuf (39), portant le nombre total de représenté·es à soixante-huit (68).

Eléonore Broyer : J'avoue ne jamais avoir eu de contact avec mission égalité. En effet, il peut être difficile de parler à un·e agresseur·euse, mais il est possible d'avoir des interlocuteur·ices formé·es, comme le docteur Combe ou service santé étudiante. On peut trouver les moyens d'instaurer un vrai dialogue pour que ce débat ne soit pas vain, et que de vraies actions soient mises en place.
Mathis Lehmann : C'est compliqué de passer par des instances. Il faut recueillir preuves, il faut trouver le courage d'aller voir des personnes. Il faut prendre rendez-vous, aller au rendez-vous. Il faut lire un compte rendu, le corriger, le signer. C'est très lourd à faire. Le BDE est un groupe de personnes voulant participer à vie associative. On peut aussi choisir de ne pas passer par instances, et agir entre nous. Quand on s'adresse à une instance, on a aussi peur des conséquences. Parfois la personne dont on signale le comportement entend ça, la personne qui reçoit le signalement parle dans le dos. Il y a aussi une possibilité d'empirer la situation car l'instance n'est pas suffisamment puissante.
Louise Paril : En tant que membre du BDE, je ne veux pas que le BDE dont je fais partie soit un BDE qui est resté inactif face au racisme.

Départ de **Pierre Jardin-Mathé**, **Guilhian Biet**, **Noé Marcot**, **Latifa Jarkas**, **Mathis Lehmann**, **Jakob Steininger**, **Elise Teinturier**, **Clément Genninasca** et **Palmira Nicolas** à 21h56. Le nombre de présent·es est alors de trente (30), portant le nombre total de représenté·es à cinquante-neuf (59).

Départ de **Zoé Davenis** et **Ghali Berrada** à 21h56.

6 Vote de dissolution des clubs CadENaS, KorrigENS et DjibRil

Louise Paril, responsable clubs du BDE, prend la parole.
Louise Paril : Les clubs CadENaS, KorrigENS et Djibril sont inactifs et aucun·e repreneur·euse ne s'est manifesté·e pour ces clubs. Nous allons donc faire un vote pour dissoudre ces trois clubs.

	Pour	Contre	Abstention	Total
Nombre de votant.e.s	51	1	7	59

Table 2 – Vote pour la dissolution des clubs CadENaS, KorrigENS et Djibril

La dissolution des clubs CadENaS, KorrigENS et Djibril est approuvée à la majorité des votes exprimés.

7 Budgets exceptionnels de clubs

Mathis de Calan , vice-trésorier du BDE, prend la parole.
Mathis de Calan : Cette année dans le budget prévisionnel, 1100 € étaient dédiés aux budgets exceptionnels de clubs. Actuellement 220 € ont été utilisés.

7.1 Budget exceptionnel du club VanHoutENS

Le club VanHoutENS demande un budget exceptionnel de 50 €.
Volkan Burakcin, représentant le club VanHoutENS, prend la parole.
Volkan Burakcin : Pour nos événements, nous préparons des cookies et des gâteaux avec des pépites de chocolat. Quand on achète de petites quantités de chocolat, le prix au kilogramme est plus élevé. Nous voudrions acheter 5 kg de chocolat pour 50 €.
Iannis Morvan : Cela représente une grosse boite qui pourra servir au club pendant environ deux ans.
Louis Maillot : Le budget des années suivantes sera moins important ?
Volkan Burakcin : En effet les dépenses seront moins importantes.
Julien Chemillier : Combien coûterait ce chocolat exactement ?
Volkan Burakcin : La boite coûte 50 € sans compter la TVA, soit 55 € toutes taxes comprises.
Rowan Aubry : Par rapport au budget du club les années précédentes, le budget est-il similaire ?

Mathis de Calan : L'année dernière, jle club avait uniquement 50 € de budget annuel, mais ses événements étaient financés par le BDE. Maintenant les événements sont financés par le club.
Shana Gégout : On ne peut pas vraiment comparer les budgets comme le fonctionnement a changé.
Romain Duwat : Le chocolat est-il vegan ?
Volkan Burakcin : Oui il l'est.
Even Martel : Y a-t-il des événements de prévus par le club ?
Volkan Burakcin : Récemment nous avons fait un goûter en partenariat avec le club GourmENS. Pour la suite nous comptons organiser plus d'événements. Nous sommes est prêt·es à faire des événements avec d'autres clubs. On veut faire au moins un événement avant Noël.
Edmond Purssell : Actuellement environ 20 % du budget prévu pour les budgets exceptionnels de clubs a été consommé. Y aura-t-il beaucoup d'autres Conseils d'administration pour demander un budget ?
Mathis de Calan : Il y aura probablement deux ou trois conseils d'administration avant la fin du mandat.
Eléonore Broyer : Il peut y avoir autant de conseils d'administration que les adhérent·es le demandent.
Mathis de Calan : Actuellement les budgets exceptionnels demandés sont cohérents avec ce qui était prévu.
Le budget exceptionnel du club VanHoutENS est soumis au vote du CA. Le budget exceptionnel du club VanHoutENS

	Pour	Contre	Abstention	Total
Nombre de votant.e.s	48	1	10	59

Table 3 – Vote pour le budget exceptionnel du club VanHoutENS

est approuvé à la majorité des votes exprimés.

Départ de **Marc Zuccalli**, à 22h03. Le nombre de présent·es est alors de vingt-neuf (29), portant le nombre total de représenté·es à cinquante-huit (58).

7.2 Budget exceptionnel du club Crescendo

Le club CreScENdo demande un budget exceptionnel de 400 €. **Romain Duwat**, représentant le club CreScENdo, pernd la parole.
Romain Duwat : Pour celleux qui ne connaîtraient pas CreScENdo, c'est un club qui monte des comédies musicales. Nous demandons assez tard une somme assez importante d'argent. La passation a été difficile. On a fait une demande de CVEC, mais on ne peut pas utiliser le budget comme on le souhaite : il faut fournir des devis. Dans une comédie musicale, il y a de nombreux imprévus. On ne sait pas s'il va falloir réparer. Nous devons acheter des grosses piles pour les micros, pour lesquelles nous ne pouvons pas faire de devis. Il peut y avoir des problèmes de câbles, de malfonctionnements, des changements. On n'a pas toujours le matériel adapté. Il y a plein de choses qu'on peut pas prévoir en avance,
Pierre-Louis Cézard : Les piles sont polluantes. Est-il possible d'acheter des piles rechargeables ?
Romain Duwat : La possibilité a été évoquée. Cependant, les micros sont très sensibles. On peut pas utiliser des piles déjà utilisées. On essaie de pallier à ce problème pendant les répétitions en utilisant des piles déjà utilisées. Les piles rechargeables sont peu fiables, ce qui rend leur usage compliqué.
Pierre-Louis Cézard : Utiliser du matériel à batterie est-il envisageable ?
Romain Duwat : Ce n'est pas vraiment une option car nous avons entre 5000 € et 6000 € de micros récemment achetés qui ne sont pas remplaçables car ils durent sur plusieurs générations de spectacles.
Louise Paril : Investir dans du matériel sera envisageable quand il faudra remplacer micros. On a aussi le matériel du théâtre Kantor, avec des micros qui captent des ondes radio. CreScENdo est un club assez jeune, seul le projet l'année dernière s'est mené jusqu'au bout.On n'a pas vraiment la main sur les costumes et les décors. C'est difficile de faire des demandes de subventions. On doit attendre la CVEC de janvier pour demander un budget car pour starmania il faudrait un·e ingénieur·e son et lumière. Nous avons emprunté du matériel, il faut attendre que l'emprunt soit réglé.
Eléonore Broyer : Ces 400 € couvrent donc l'achat de piles et de potentiels imprévus ?
Romain Duwat : Ils couvrent également les costumes et les décors.
Le budget exceptionnel du club CreScENdo est soumis au vote du CA.

	Pour	Contre	Abstention	Total
Nombre de votant.e.s	26	3	29	58

Table 4 – Vote pour le budget exceptionnel du club CreScENdo

Le budget exceptionnel du club CreScENdo est approuvé à la majorité des votes exprimés.

8 Création du club "La Maison de Retraite"

Shana Gégout : Nous aimerions créer un club proposant des événements ou des activités souvent appréciées par les personnes âgées, comme du crochet, ou du bingo.
Perla Vindex-Compper : Y aura-t-il des activités avec des personnes âgées ?
Antoine Chaigne : J'ai envie d'organiser un atelier cartes de Noël, pour ensuite donner les cartes à des personnes en maison de retraite.
La création du club La Maison de Retraite est soumise au vote du CA.

	Pour	Contre	Abstention	Total
Nombre de votant.e.s	57	0	1	58

Table 5 – Vote pour la création du club La Maison de Retraite

La création du club La Maison de Retraite est approuvée à la majorité des votes exprimés.

Fin de l'ordre du jour.

La Conseil d'Administration prend fin à 22h28.

⋆ ⋆
⋆

Dernière édition, Antoine Chaigne, le 2 décembre 2026 à 22h22.